

## Procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

Date : Jeudi 10 septembre 2020, 18h00 à Cugy

### ORDRE DU JOUR :

Accueil, salutations et liste de présence

1. PV de l'Assemblée générale 2019
2. Rapport du président
3. Rapports d'activités
4. Comptes 2019 et budget 2020
5. Rapport des réviseurs des comptes
6. Election **du** comité **et du nouveau membre du comité**
7. Modifications statutaires
- ~~8. Elections nouveaux membres du comité et réviseurs des comptes~~
8. Accueil nouveaux membres
9. Allocution de M. Didier Castella, Conseil d'Etat, Directeur de la DIAF
10. Divers

**\*modifications proposées et acceptées ci-dessous.**

### Accueil, salutations et liste de présence

Le président ouvre l'Assemblée générale et relève nominativement la présence de nombreuses personnalités. Malgré les conditions bien particulières dues à la pandémie Covid-19, Lignum Fribourg a souhaité maintenir son Assemblée générale en présentiel tout en respectant les prescriptions sanitaires en vigueur.

Il salue les 49 personnes présentes, en excusant particulièrement Mme Nadia Savary (députée), qui a dû se désister en dernière minute et M. le Préfet Nicolas Kilchoer, qui ne peut malheureusement pas être présent mais qui félicite Lignum Fribourg pour son travail tout en relevant aussi l'importance de la filière bois dans notre canton et spécifiquement dans le district de la Broye.

Alexander Gruber, vice-président, salue à son tour les membres germanophones en allemand.

#### Convocation et ordre du jour

La convocation a été faite par écrit, dans les délais impartis et à tous les membres. Aucune remarque n'est émise à ce sujet.

Toutefois, afin d'être en phase avec nos statuts, le point 6 de l'ordre du jour est modifié et le point 8 ôté (indications mises en vert ci-dessus).

Le nouvel ordre du jour et ses modifications sont approuvés à l'unanimité.

Deux scrutateurs sont nommés et remerciés pour leur dévouement :

- Guido Flammer, de la Commune de Cugy, dicastère social-santé-forêt
- Christian Charrière, de Menuiserie et Agencement Charrière SA

La parole est donnée à M. Michel Niquille, chargé de projets et communication, qui remercie M. Jacques Overney pour la visite pré-assemblée de la halle polyvalente de Cugy et ses explications sur sa transformation, notamment de la charpente d'origine réalisée dans les années 1970. Un cadeau lui est offert par Lignum Fribourg.

### **Discours d'Alexandre Vonlanthen, Syndic de la commune de Cugy FR**

Le Président donne la parole à M. Alexandre Vonlanthen qui présente sa commune et la relation de celle-ci au bois. M. le Syndic est remercié pour la participation de sa commune aux frais de l'apéritif de l'assemblée.

### **Adieu aux êtres chers qui nous ont quittés**

Une minute de silence est requise pour les proches des membres de notre association qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

## **1. Approbation du PV de l'Assemblée générale 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 a été publié sur le site de Lignum Fribourg en français et en allemand et ne sera donc pas lu.

Aucune remarque n'étant faite, le PV de l'AG 2019 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## **2. Rapport du président**

Le président lit son rapport annuel qui est projeté en langue allemande pour les membres germanophones. M. Schorderet précise que celui-ci a été rédigé il y a plusieurs semaines, avant l'augmentation des cas de Covid-19 dans les EMS. En voici un résumé :

L'année 2019 a été une année de transition au niveau de secrétariat. Plusieurs scieurs fribourgeois ont rejoint Lignum Fribourg, qui compte aujourd'hui douze membres de cette corporation. Il souligne le dynamisme des membres, dont l'AFMEC, qui a participé au forum des métiers « START! » et a organisé un concours d'apprentis. Ces événements variés permettent de montrer une image positive de notre filière, mobilisant la presse et le grand public.

Il relève notamment la bonne gestion des entreprises de la filière du bois de la situation due à la pandémie de Covid-19, qui a contribué au maintien des emplois. L'incertitude reste de mise face à ce virus, avec lequel nous allons devoir apprendre à vivre. Notre filière du bois travaille une matière première vivante, écologique et renouvelable et il faut donc rester humble face à la nature. Comme dans toutes les crises, il faut essayer d'en garder le meilleur : espérer que les citoyens continuent à privilégier les circuits courts dans leur mode de consommation, ce qui est clairement défendu par notre association.

Aucune remarque n'étant émise sur ce rapport, il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

## **3. Rapports d'activités**

### **Rapport d'activités de Lignum Fribourg**

Le président lit son rapport annuel qui est projeté en langue allemande pour les membres germanophones. En voici un résumé :

Lignum Fribourg continue son activité de promotion du bois, qui porte ses fruits au vu des nombreux projets réalisés ou en cours où cette matière première est utilisée. Notre association est également active auprès de ses membres, en participant à leurs événements ou en organisant d'autres manifestations. Elle promeut le label Bois Suisse et les circuits courts. Lignum Fribourg répond régulièrement aux consultations du Conseil d'Etat où le bois et la forêt sont

impliqués. Notre association a édité le livre présentant le projet MAD3 et est présente sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn), qui sont des canaux permettant de relayer des informations nous concernant mais aussi de partager les actualités des membres.

Aucune remarque n'étant émise sur ce rapport, il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

### **Rapport d'activités du Club du bois et de la forêt**

Le rapport est lu par Mme Sylvie Bonvin-Sansonens et projeté en langue allemande pour les membres germanophones. En voici un résumé :

Elle relève que le bois revient régulièrement sur le bureau de travail des députés. Plusieurs instruments parlementaires ont été déposés, notamment concernant la santé des forêts fribourgeoises et la production de chaleur en bois-énergie. Un siège a été obtenu par le Club à la commission consultative pour la forêt, qui prépare un projet d'ordonnances modifiant le règlement contre les catastrophes naturelles. Les députés membres ont valorisé le bois fribourgeois dans différentes commissions de bâtisse. Le Club distribue annuellement un prix à un diplômé de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg qui valorise au mieux le bois dans son projet d'examen.

Aucune remarque n'étant émise sur ce rapport, il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

### **Allocution de Mme Kirthana Wickramasingam, Députée et Présidente du Bureau du Grand Conseil du canton de Fribourg**

Mme Wickramasingam remercie Lignum Fribourg pour son invitation et salue l'Assemblée de la part du Grand Conseil fribourgeois.

Dans son discours, elle souligne les nombreux déménagements du Parlement dus à la pandémie Covid-19, notamment dans le bâtiment MAD3 qui a été réalisé en bois indigène. Elle souhaite également valoriser la promotion du bois, qui prend davantage de place dans la vie quotidienne par son aspect écologique et durable.

A la fin de son discours, un cadeau est offert à Mme Wickramasingam en guise de remerciements.

## **4. Comptes 2019 et budget 2020**

Mme Karine Guisolan, secrétaire de Lignum Fribourg, détaille les comptes 2019.

Les recettes s'élèvent à CHF 55'924.-, dont un soutien régulier du CEDOTEC (Centre dendrotechnique) à hauteur de CHF 2'000.- et du canton de Fribourg pour CHF 25'000.-. Les cotisations des membres représentent environ la moitié des recettes annuelles.

Les dépenses se montent à CHF 55'424.-, dont une constitution de réserve de CHF 6'000.- pour une participation éventuelle au comptoir gruérien (ou autre manifestation d'ampleur). M. Schorderet précise que les pertes sur cotisations représentent CHF 2'300.-, dont la plupart concerne le non-paiement de l'IBSR et quelques cotisations de membres non encaissées.

Tant pour les dépenses que pour les recettes, les prévisions budgétaires sont conformes à la réalité des comptes finaux. Les actifs se montent à CHF 71'419.53 et les passifs à CHF 70'919.97. Le bénéfice net est d'environ CHF 500.-.

Le budget 2020 reste similaire à celui de 2019.

Aucune remarque n'étant émise, les comptes 2019 et le budget 2020 sont approuvés avec remerciements à Lucienne Brandt, comptable pour Lignum Fribourg, employée par la CCIF.

## 5. Rapport des réviseurs des comptes

Les réviseurs des comptes sont MM. Laurent Derivaz et Thierry Sottas (excusé). Le rapport est lu à l'Assemblée par M. Derivaz. Le rapport est approuvé par l'Assemblée avec remerciements à ses auteurs.

## 6. Election du comité et du nouveau membre du comité

Comme stipulé dans les statuts, le comité doit être réélu dans son intégralité tous les quatre ans.

Le comité actuel, qui se représente, est composé des personnes suivantes :

- Gilles Schorderet, Président
- Alexander Gruber, Vice-Président
- Jean-François Beaud, Représentant des membres sympathisants
- Sylvie Bonvin-Sansonnens, Représentante du Club du bois et des forêts
- Fritz Burkhalter, Forêt Fribourg
- Alexandre Carrard, AFMEC
- Patrick Ecoffey, APFF
- Nicolas Pasche, GFC/AFMEC
- Jacques Rime, Scieurs
- Dominique Schaller, Service des forêts et de la nature

Le comité est réélu dans son intégralité par applaudissements. Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

### Nouveau membre au comité

Le Président reprend la parole pour expliquer que M. Jean-Pierre Codourey ayant démissionné l'année dernière, il n'a pas été remplacé au comité.

Aujourd'hui, toutes les scieries de notre canton (sauf une), sont membres ou ont demandé leur adhésion à notre association. C'est la raison pour laquelle il est proposé à l'Assemblée d'élire l'un de leurs représentants au sein du comité, M. François Tornare, dont une brève présentation est faite par M. Niquille.

Aucun/e autre candidat/e n'étant proposé/e, M. François Tornare est élu par acclamation.

## 7. Modifications statutaires

Les modifications statutaires sont présentées telles que :

### IV. Article 4 : Membres

Peuvent être membres de la Communauté :

- a. Les membres ordinaires (**Organisation faîtière cantonale (par ex. AFMEC, Forêt Fribourg, APFF)**)

- b. Les membres collectifs (par ex. Forêt Gruyère, GFC)
- c. Les membres entreprises
- d. Les membres privés
- e. Les membres sympathisants
- ~~f. Les membres juniors~~
- g. Les membres d'honneur

#### Article 5 : Admission

Le Comité propose à l'Assemblée générale l'admission de nouveaux membres, qui doivent présenter leur demande par écrit.

#### Article 6 : Exclusion

- a. Le Comité décide de l'exclusion d'un membre qui a droit de recours auprès de l'Assemblée générale.
- b. **Après trois rappels suite à une cotisation impayée, le membre est considéré comme démissionnaire.**

M. Schorderet explique les modifications souhaitées : il n'y a jamais eu de membres juniors. En revanche, des membres collectifs auraient pu être membres de l'association, par exemple avec des cotisations différentes.

En ce qui concerne l'article 6 : Exclusion, il n'y avait aucun article dans les statuts pour gérer les membres qui ne paient pas leurs cotisations. Ce qui est désormais le cas.

M. Adrien De Steiger demande si l'article 6 concerne une même cotisation ou trois ans de cotisations. Le Président confirme qu'il s'agit bien d'une même cotisation et que la modification sera faite en ce sens.

Aucune autre remarque n'étant faite, l'Assemblée approuve à majorité la modification des statuts par main levée.

## 8. Accueil nouveaux membres

M. Niquille présente brièvement les 12 nouveaux membres de Lignum Fribourg :

- |   |  |
|---|--|
| - Gutknecht Holzbau AG, Morat                 | - Samvaz SA, Châtel-St-Denis               |
| - Madeleine Hayoz, députée, Cressier          | - Renoantic SA, Bulle                      |
| - Scierie Beaud, Ecoteaux (Tatroz)            | - Planifia Sàrl, Fribourg                  |
| - Industrie du Bois Jacques Périsset SA, Ursy | - Bloechle Cuisines SA, Estavayer-le-Lac   |
| - Tornare Alexandre et Fils, Botterens        | - Gutknecht SA, Estavayer-le-Lac           |
| - Volery Frères SA, Aumont                    | - Ruffieux-Chehab Architectes SA, Fribourg |

Les nouveaux membres sont accueillis par acclamation.

## 9. Allocution de M. Didier Castella, Conseil d'Etat et directeur de la DIAF

M. Castella félicite Lignum Fribourg pour l'organisation de son assemblée générale en présentiel.

Il relève dans son discours les difficultés que rencontre la forêt vis-à-vis du changement climatique ainsi que les capacités d'adaptation et l'ingéniosité des différents acteurs durant la crise Covid-19. Il souligne également que la forêt va mieux qu'il y a huit ans, selon l'inventaire forestier national, et que là où elle se rapproche de son état naturel, elle est davantage à même de résister aux différents nuisibles.

Il est heureux de voir de nombreuses nouvelles réalisations en bois. Il met en valeur le travail de Lignum qui permet, via ses activités, de favoriser cet aspect, également en réalisant une promotion vidéo pour présenter ses activités.

Il souligne également la mesure n°20 du plan de relance du canton de Fribourg : la prime à l'utilisation de bois fribourgeois. En effet, une prime correspondant à 10% du bois fribourgeois utilisé dans la construction en 2020 et 2021 sera attribuée, afin de compenser la différence actuelle entre le prix du bois indigène et celui provenant de l'étranger. Ce dernier a en effet chuté lors de la crise sanitaire. La mesure concerne les projets déjà planifiés, afin d'inciter à utiliser du bois local.

Enfin, il met en valeur notamment les circuits courts et félicite Lignum Fribourg, son comité et ses membres, pour son travail varié et son engagement pour la forêt de notre canton.

## 10. Divers

Le Président précise que la vidéo de présentation des activités de Lignum a été offerte par la CCIF, elle en est remerciée. La vidéo sera diffusée après le discours du Président.

Aucun point supplémentaire n'étant apporté, M. Schorderet remercie tous les membres présents, le Comité Lignum Fribourg et le secrétariat de la CCIF pour leur travail, et clôt la séance à 19h15.

**Le président**  
Gilles Schorderet

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Schorderet".

**La secrétaire**  
Karine Guisolan

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karisolan".

Fribourg, le 17 septembre 2020